



Le mot du Maire

En ce début d'année 2025, je m'adresse à vous pour vous présenter nos vœux les plus sincères de santé de bonheur et de réussite.

L'année 2024 a été marquée par des défis considérables. Nous avons dû faire face à une situation nationale complexe : une instabilité gouvernementale, des difficultés financières imposant des économies à tous les niveaux y compris à notre collectivité.

Pour exemple : le montant de la DGF. Cette dotation de l'État est égale à zéro euro pour 2025 !

Malgré ces circonstances difficiles, notre collectivité continue de tracer son chemin. Ainsi la rénovation de la salle polyvalente désormais baptisée « La Glayeule » a été menée à bien. Avec la participation du SEHV, l'enfouissement des réseaux aériens aux Graules et route de Nantiat ont été réalisés avec la reprise de l'éclairage public, utilisant des lampes moins énergivores.

Un deuxième colombarium a été implanté dans le cimetière pour répondre à la demande. La mise à jour du fichier des sépultures est en cours. Le plan en découlant sera affiché à l'entrée dans quelques semaines. Concernant la voirie, compétence exercée par la communauté de communes ELAN, les travaux de réfection de la voie communale de Pellechevent au Queyroix ont été effectués, la chaussée au niveau de l'étang du Queyroix a été reprise.

Les dernières semaines, une activité a fleuri, dans les locaux de l'ancienne boulangerie, acquis par la communauté de communes et rénovés par la commune. Ainsi, les Délices de Chamboret, gérés par Dolorès et Solferino, proposent pains, viennoiseries et gâteaux...

Le terrain situé à l'angle de la rue du Feuillardier et de l'avenue du 8 mai a été acquis par la SCI Kinoret afin d'y installer un cabinet paramédical. Les travaux sont en cours, 3 jeunes kinésithérapeutes y exerceront. Un travail important de mise à jour des adresses sur l'ensemble de notre territoire a été effectué par le secrétariat en partenariat avec les services de la Poste. Le dernier fichier datait d'une trentaine d'années. Il devenait nécessaire de procéder à un dépoussiérage afin d'être compatible avec les différentes applications utilisées pour le courrier, les livraisons et faciliter l'intervention des services de secours. À Vaux, le déploiement de la fibre se poursuit en même temps que l'effacement des réseaux souples. Dans un contexte national marqué par l'inflation et la crise énergétique, nous devons faire preuve d'innovation et de responsabilité. L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux montre notre engagement en faveur de la transition écologique et de la maîtrise de nos dépenses énergétiques.

En conclusion, je voudrais réaffirmer notre détermination à poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de vie collective de tous les habitants. J'adresse mes plus vifs remerciements à tous ceux qui s'impliquent dans la vie de notre commune en agissant ainsi activement pour l'intérêt général : les bénévoles des associations, le personnel communal et les élus qui m'assistent et me soutiennent.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h

Tél : 05 55 53 45 05 ou 09 75 425 625 - Fax : 05 55 53 35 95

e-mail : mairie.chamboret@wanadoo.fr

site : www.chamboret.fr

Facebook : [l'officiel de Chamboret](https://www.facebook.com/Officiel.de.Chamboret)

À retrouver également sur l'application PANNEAUPOCKET

Permanences : Maire et adjoints : sur rendez-vous

Agence postale : Du lundi au vendredi 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 53 45 15

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI SEMAINE PAIRE

COLLECTE déchets recyclables

CF calendrier ELAN

Sortir les bacs la veille, Bacs pleins et couvercle fermé



Médiathèque l'@postrophe – Nantiat

Tél. : 05 55 53 33 11

Lundi	FERME
Mardi	15 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	15 h - 18 h
Vendredi	15 h - 18 h
Samedi	10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30



HORAIRES D'OUVERTURE de la DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE de Nieul – 06 26 85 15 60

Lundi	9 h-11 h 45 - 14 h-17 h 15
Mardi	9 h-11 h 45 - 14 h-17 h 15
Mercredi	9 h-11 h 45 - 14 h-17 h 15
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	9 h-11 h 45 - 14 h-17 h 15
Samedi	9 h-11 h 45 - 14 h-17 h 15

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

Date	Association	Animation
Samedi 25 janvier	COMITÉ DES FÊTES	Loto
Samedi 15 mars	ACCA	Repas choucroute
Samedi 5 et dimanche 6 avril	AURION	Rencontres bien-être
Samedi 7 au lundi 9 juin	COMITÉ DES FÊTES	Fête de Pentecôte
Sam 28 juin	COMITÉ DES FÊTES	Feu de Saint Jean

Collecte des encombrants 2025

Mardi 27 mai (S'inscrire à la mairie le lundi 26 mai midi au plus tard)

Directeur de la publication : Jean-Jacques DUPRAT,
Rédaction et photos : Agnès DARRIGOL, Nelly BOULESTEIX, Jean-Pierre BOURDET,
le secrétariat de mairie, les associations et les enseignantes.

VIE DE LA COMMUNE

État civil

Naissances

6 AOÛT : Cédric PENAUD
2 OCT. : Lucas, Thiméo COGE
6 OCT. : Arthur, William, Daniel ROCHE



À NOTER

En application de la réglementation liée à la protection des données, le consentement des parents est nécessaire avant toute parution des avis de naissances. En cas de refus de communication, nous vous remercions de bien vouloir en informer la Mairie

Décès

2 SEPTEMBRE : Alain DESFOUX
5 OCTOBRE : Marcel CHAVAGNE
12 OCTOBRE : André JEAMMET
31 DÉCEMBRE : Michelle COUDERT ép. PECOUT



Vie pratique - Les numéros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
Assistante sociale Mme RULLIER	05 55 53 42 45	Permanences à Nantiat: mardi 14 h - 16 h 30; jeudi 9 h - 11 h
Association soins à domicile de Nantiat	05 55 53 37 03	
Cabinet infirmier BARTHES à Nantiat	05 55 53 54 56	
Conciliateur de Justice - M. NANAUD	05 55 53 42 43	Permanences Mairie Nantiat: 2 ^e mercredi sur rendez-vous
École de Chamborêt	05 55 53 44 99	
École de Vaulry	05 55 53 34 66	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	05 55 53 30 42	Lundi 9h-12h et vendredi 14h-18h
Maison médicale de Nantiat	05 55 53 58 58	
Pharmacie de Nantiat	05 55 53 42 16	
PIMMS	06 35 25 85 59	Jeudi semaine paire - place de la mairie 9 h 30-11 h 30
Référente autonomie Mme GRATADOUR	05 55 53 63 40	Permanences à Nantiat, vendredi: 9 h-10 h
Solidaribus	06 03 87 04 99	29-01 - 18-02 - 18-03 - 15-04 - 20-05 - 17-06
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	05 55 48 06 75	Ouvert du lundi au samedi de 14 h - 18 h, sauf jours fériés
Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe (SGC)	05 55 76 00 78	

PIMMS: un service au service de la population

Le Pimms Médiation est un lieu d'accueil, d'orientation et d'information ouvert à tous pour améliorer la vie quotidienne et l'utilisation des services publics.

Labellisé France Services, le PIMMS propose des services de proximité à la disposition des habitants. Des médiateurs sociaux

sont en charge d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, d'expliquer documents et courriers, d'aider à réaliser les demandes en Préfecture, d'orienter vers les structures adaptées.



Quelques exemples: demander une carte européenne de sécurité sociale, une carte grise de véhicule...

Ils sont présents sur la commune de Chamborêt, **les jeudis des semaines paires, place de la Mairie, à partir de 9 h 30.**

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2025

GARDERIE PERISCOLAIRE - CANTINE			
Cantine scolaire	Repas enfant		2,90 €
	Repas adulte		5,20 €
Transport scolaire	Pour renseignement voir sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/transports-scolaires/tarifs-transports-scolaires		
Garderie Périscolaire	Forfait mensuel matin 1 enfant		18,50 €
	Forfait mensuel soir 1 enfant		24,50 €
	Forfait mensuel matin soir 1 enfant		40,00 €
	Forfait mensuel matin 2 enfants		32,50 €
	Forfait mensuel soir 2 enfants		45,00 €
	Forfait mensuel matin soir 2 enfants		75,00 €
	Si 3 enf. inscrits pour 1 forfait (montant du forfait 2 enfants + 50 % du forfait 1 enfant)		
	Occasionnel - matin 2,70 €		soir 3,50 €
SALLE POLYVALENTE – MATERIEL			
Particulier commune	salle : 250 €	cuisine : 110 €	Total : 360 €
Hors commune	salle : 280 €	cuisine : 180 €	Total : 460 €
Associations commune	salle : 100 €	cuisine : 60 €	Total : 160 €
Forfait journée semaine		180 €	
Caution	dommage à la salle : 500 €		ménage et respect tri déchets : 150 €
Vaisselle prêtée mais casse à régler suivant tarifs suivants :		Verre ou couvert manquant/cassé : 2,00€	
Vaisselle (assiette...) :		3,00 €	Batterie de cuisine (plat, faitout) : Coût réel de remplacement
Location du chapiteau communal (8 X 5)			100 €
Strictement réservé aux habitants de la commune pour être utilisé sur la commune			
TARIFS FUNERAIRES			
Taxe d'inhumation (pour inhumations et exhumations)		80 €	
Taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir		25 €	
Concessions pleine terre	perpétuelle : 100 € le m²	50 ans : 50 € le m²	
Concessions cavurnes	perpétuelle (1x1m) : 150 €	50 ans : 100 € (1x1m)	
Caveau communal	Les 6 mois	10 €	

VIE DE LA COMMUNE

Salle polyvalente « La Glayeule » : une inauguration en deux temps



Le 20 septembre, le Maire et le conseil invitaient les partenaires ayant soutenu le chantier de réfection et de mise aux normes de la salle polyvalente. L'évènement avait pour objectif de remercier les financeurs de leur concours à la réalisation de ce projet. M. LEBLOIS, président du Conseil départe-

mental 87, et Mme SLINGER-CECOTTI, Sous-Préfète de Bellac.

M. AUZEMERY, président de la CC ELAN, a aussi répondu à l'invitation. Les Maires des communes de Breuilaufa et de Saint-Jouvent, des représentants d'associations locales, ont également répondu présents. M. FOUGERON (maître d'œuvre), M. DINCO, (LIMISOL), M. MERIGUET, (LANDAUD), M. MOTHAI, (SCM) étaient présents.

M. PIQUET, M. HAMEL, anciens présidents du comité des fêtes et M. FAURIE (actuel président), ont dévoilé le nom de la salle polyvalente.

La Municipalité a souhaité inviter les Chamborêtauds et Chamborêtaudes à visiter la salle des fêtes « relookée » et « renommée « LA GLAYEULE », après d'importants travaux de rénovation. Jean-Jacques DUPRAT a organisé la venue du groupe de



rock local les RED DINGUES pour marquer cet évènement et en faire un moment festif et convivial.

L'association Chamborêt Détente a tenu la buvette et proposé de bonnes crêpes et bons gâteaux créés par les adhérentes de l'association. Quelques personnes de Chamborêt et des communes alentours ont fait le déplacement pour assister au super concert. Certains se sont lancés dans un rock endiablé.

RN 147 – inauguration de la 2x2 voies



Le créneau de dépassement de Chamborêt bientôt ouvert sur la RN 147

Ce projet, d'une longueur totale de 1 750 mètres dont 1 216 dédiés au dépassement répond à un enjeu majeur : améliorer la sé-

curité et le confort des 13 000 usagers quotidiens de cet axe dont 5 % de poids lourds.

L'inauguration a eu lieu le 27 novembre en présence du M. GUYOT Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine, M. PESNEAU Pré-

fet de la Haute-Vienne et de nombreux élus notamment : Mme BROUILLE 1^{re} Vice-Présidente du Conseil Régional représentant M. ROUSSET Président ; M. LEBLOIS, président du Conseil départemental ; Jean-Jacques DUPRAT, maire de Chamborêt.

Le département a financé le projet à hauteur de 6,3 millions d'euros.

Un créneau très attendu sur cette route où les accidents mortels sont fréquents.

Pour le maire de Chamborêt, la création d'un créneau de dépassement sur la nationale 147 est vécue comme un soulagement. Il a remercié chaleureusement les financeurs les services et les entreprises chargés de la réalisation du projet.

Cimetière – Columbarium

L'entretien du cimetière a nécessité la rénovation des portails d'accès puis le nettoyage des allées. Deux des 3 portails ont été nettoyés et repeints. Le 3^e est en cours.



Une commune aussi verte que la nôtre demande beaucoup de travail d'entretien des espaces réalisé par l'équipe technique municipale. **Un rappel cependant, l'entretien des tombes n'est pas de leur ressort.**

La commune de Chamborêt est engagée, depuis de nombreuses années, dans une démarche « zéro phyto ».

La gestion de l'espace public tel que le cimetière en est impacté.

Le cimetière est un lieu sensible où le développement d'une végétation spontanée est parfois difficilement accepté par la population. Le développement d'essences vi-

vaces et couvrantes offre un cadre paisible propice au recueillement. De plus, l'année 2024 a vu la création de 6 cases supplémentaires au columbarium.



VIE DE LA COMMUNE

🌿 Déchets – Mise en service des bacs jaunes au 1^{er} janvier 2025

À partir du 1^{er} janvier 2025, les déchets recyclables seront collectés en porte à porte par les services de la communauté de communes ELAN.

Chaque foyer a reçu un bac jaune à cet effet. Le bac jaune accueille les déchets suivants en vrac : les emballages et les papiers.

Il doit être présenté, plein, couvercle fermé, la veille de la collecte.

La collecte des emballages se déroulera selon le roulement suivant :

Villages	Jour de collecte des bacs jaunes
Bourg, Pisseloup, Vilatte, Pellechevent, Vaux, Mont, Taillac, Route de Nantiat, Les Graules	Lundi semaines paires <i>Attention : pour ces villages, le jour de collecte des ordures ménagères et des emballages, est le même jour !!</i>
Les forêts, Juniat, La Barrière, Daugère, Morcheval, Corrigé, Le Châtain, Le Peyroux, La borderie, Route de la Gare	Lundi semaines impaires

Pour tout renseignement complémentaire, le Service Déchets Ménagers de la Communauté de Communes ELAN est joignable au **05 55 76 09 45**

🌿 Civisme : des progrès encore possibles



Nous sommes régulièrement alertés par le manque de civisme des usagers de nos espaces publics. Des détritux sont jetés à proximité des aires de jeux autour de l'étang et au stade. Les déjections canines sont laissées au sol par les propriétaires de chiens. Les dépôts sauvages se multiplient.

Nous rappelons que le dépôt ou le déversement de déchets, de quelque nature qu'il soit, constitue une atteinte à la salu-

brité publique et à l'environnement. Il est puni d'une amende d'un montant de 150 € accompagnée du remboursement des frais engagés par la commune.

S'agissant des dépôts sauvages, le conseil a pris une délibération en date du 31 mai 2024 : tout auteur identifié, d'un dépôt sauvage, sera verbalisé. Les frais inhérents seront à la charge du contrevenant.

🌿 Adressage : la phase finale

Cette opération visait à répondre à une obligation légale posée par la loi 3DS du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

L'article 169 de la Loi 3DS affirmait la compétence de la commune en matière d'adresse et renforçait cette obligation pour toutes les communes.

Elle visait à faciliter la fourniture des services publics (secours, opérateurs de réseaux) et commerciaux (livraisons).

Elle a été possible grâce à l'implication administrative et logistique des équipes municipales et le soutien financier du département. Le montant de l'opération s'est élevé à 4 400 €, le département a participé à hauteur de 880 € (20 %).

Il a été nécessaire de créer 17 nouvelles voies. Leurs noms ont été communiqués lors de l'info 67. Les usagers concernés par ces changements ont reçu une attestation de changement d'adresse.

Nous entrons aujourd'hui dans la phase finale : l'installation des panneaux signalétiques et des numéros de rues.

🌿 Le Goûter des Séniors

Comme chaque année, la commune a organisé le goûter des séniors le 7 décembre dans la salle « La Glayeule » décorée avec soins par le Personnel de la commune.

Étaient proposées des pâtisseries réalisées par John PERE, nouveau traiteur installé à Saint-Jouvent, un bon chocolat chaud réalisé par Martine et enfin un coffret cadeau contenant des produits du terroir.

La commune remercie nos Aînés pour leur participation à ce bel après-midi chaleureux.



VIE DE LA COMMUNE

Mouvement du personnel

Vincent PERAUD : agent de voirie et jeune retraité



Vincent PERAUD a travaillé en qualité d'agent technique, dédié à l'entretien de la voirie. En 1991, Vincent cherchait du travail. Il s'est présenté à la Mairie et c'est là que tout a commencé.

Quelles étaient tes tâches, Vincent ? Je balayais la voirie, nettoçais les caniveaux et enlevais l'herbe.

Qu'est-ce que tu as le plus apprécié dans son poste ? Le fait de pouvoir travailler tout seul, avoir de l'autonomie dans son

travail. Il aimait également les moments de convivialité entre collègues.

Ton plus beau souvenir ? C'était en 1998. Je suis allé en Alsace, à Langensoultzbach dans le cadre de la rencontre Alsace-Limousin, à l'inauguration de la place de Chamborêt. Après je suis allé en Allemagne, à Baden-Baden.

À la retraite, que fais-tu de ton temps libre ? Je fais des balades, des sorties avec les amis.

Martine VAAST : la retraite progressive

Les enfants l'appellent « Martine de la Cantine ».

Martine VAAST prend sa retraite au 1^{er} janvier 2025. Elle poursuit néanmoins son activité, à raison de quelques heures par semaine, jusqu'au 1^{er} juillet 2025. Elle assurera la garderie et le goûter.

Qu'est ce qui t'a amené vers la commune de Chamborêt ? Mon mari Vincent travaillait à Saint-Gence. Nous nous sommes rapprochés de son lieu de travail. Je suis venue à la Mairie inscrire les filles à l'école. La mairie cherchait des personnes disponibles pour éventuellement assurer des remplacements. On a noté mon nom. J'ai été contactée par la Mairie et c'est là que tout a commencé.

Peux-tu nous retracer ton parcours à Chamborêt ? J'ai été recrutée en 2003 pour effectuer un remplacement. J'assurais les

fonctions d'une ATSEM et apportait mon aide à la cantine. En 2006, je suis nommée en tant qu'agent technique. Je m'occupe de la cantine, de l'entretien des locaux de la commune (salle polyvalente, classes). Par la suite, j'interviens à la garderie.

Qu'est-ce que tu as aimé au cours de ta carrière ?

C'est le contact avec les enfants. Être à leur écoute, c'est important. « Ils sont naturels, ils te font des câlins, ils sont reconnaissants. Ils sont super ». Ils grandissent, deviennent ados puis adultes et se souviennent de moi : « Martine de la cantine ! ». « À la cantine, préparer les repas, c'est faire des préparations simples pour les éveiller au goût. Dans le cadre des formations liées à mon poste, j'ai appris que chaque enfant avait son ADN et donc sa propre perception du goût des aliments. »



As-tu un souvenir mémorable ?

La première fois que j'ai fait cuire des lentilles. Je suis diplômée de la restauration. Mais travailler avec des enfants, c'est différent. Les portions sont plus petites. Je ne savais pas que ça gonflerait autant. Ça m'a surpris ! Nous en avions pour un régiment ! Qu'est-ce qu'on a ri !

Le départ de Sophie PIMPIN :

Sophie PIMPIN avait pris ses fonctions en qualité de secrétaire générale de mairie. Ce projet s'inscrivait dans un objectif de renouveau professionnel. Elle a quitté ses fonctions le 1^{er} décembre 2024. Elle est nommée responsable finances au sein de la communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux.



Au terme d'une année, que t'a apporté ton expérience à Chamborêt ? Au bout d'un an, cette fonction m'a permis de mieux connaître le fonctionnement d'une Mairie, de me perfectionner sur la réalisation des tâches administratives, de découvrir de nouvelles missions comme l'état civil, les élections et un peu d'urbanisme.

Qu'as-tu apprécié à Chamborêt ?

J'ai apprécié l'accueil des administrés, des élus et des collègues. Le développement de nouvelles compétences est un challenge réussi.

Quelles autres fiertés retires-tu de ce poste ? Le challenge réussi est l'appropriation rapide du fonctionnement de la commune et de l'organisation administrative de la Mairie de Chamborêt tout en participant activement à la conduite de projets au long

cours tels que la rénovation de la salle de La Glayeule et l'adressage.

Quelles sont les compétences acquises à Chamborêt que tu as pu immédiatement transposer ? Sur mon nouveau poste, j'ai pu immédiatement transposer la compétence finances.

Qu'est ce qui change dans tes nouvelles fonctions ? C'est exercer aujourd'hui des compétences, à une autre échelle, celle d'une communauté de communes. C'est une structure autre, un fonctionnement différent, une collaboration avec des nouveaux collègues, de nouveaux élus, des élus communautaires.

Qu'est ce qui va te manquer à Chamborêt ? Ce qui va me manquer c'est la bonne ambiance avec les collègues, les élus et les Chamborétaud(e)s.

VIE ÉCONOMIQUE

Taxi : Graziella-Taxi



Graziella pourquoi avoir choisi Chamborêt comme commune de stationnement ?

J'ai repris la licence de conducteur de taxi qui avait été créée par Pascal CHANSIGAUD.

Cet emplacement est stratégique pour une intervention rapide sur les communes voisines qui font l'essentiel de mes courses.

Pour l'instant, je réside à Bellac où se trouve le siège social.

Vous travaillez avec d'autres collègues ?

Je travaille seule, les clients peuvent me joindre toute la semaine, et je peux m'adapter aux demandes du week-end.

Si je ne peux pas assurer une demande, je la prends quand même et j'organise la prise en charge par d'autres collègues.

Quel est le principal objet des demandes de taxi ?

Mon activité principale est le transport médical mais j'assure également les voyages à titre professionnel, personnel, ou loisirs.

Comment êtes-vous venue à être TAXI ?

J'étais comptable à la base, un peu lasse de ce travail, et la vie m'a amenée à choisir une reconversion professionnelle et obtenir ma carte professionnelle de conducteur de taxi.

Le contact client me plaît, « être au service » des gens est quelque chose qui m'anime.

Alors, n'hésitez pas à faire appel aux services TAXI de Graziella. Une petite pancarte a été installée sur la place de Chamborêt avec ses coordonnées téléphoniques.

Elle est reconnaissable à son logo brillant sur son nouveau véhicule une PEUGEOT 308 SW de couleur noire.

Vous pouvez trouver ses coordonnées sur son tout nouveau site internet

www.graziella-taxi.fr

ou lui envoyer un mail à graziellataxi@gmail.com,

ou au 06 88 69 72 54.

L'atelier de Taillac – réparation de véhicules toutes marques

16 rte des Veyrines – 05 44 21 16 30 – latelierdetailiac@orange.fr

Le garage ouvert par Nicolas MASSON il y a quelques années a trouvé repreneurs.

Dylan CHAUVET-COSTE et Grégoire DESROCHES sont les nouveaux entrepreneurs de cette structure depuis le 1^{er} août 2024. Ce sont deux « enfants » du pays. Issus du monde de l'apprentissage, qu'ils ont réalisé chez Dauby, ils ont obtenu leurs diplômes de CAP/BAC PRO puis le certificat de formation professionnelle de technicien expert après-vente automobiles (TEAVA), tout ceci au Moulin RABAUD.

Ils ont intégré le garage de Nicolas MASSON en décembre 2019 pour Dylan et novembre 2022 pour Grégoire.

Leur parcours commun fait leur force. Ils se connaissent depuis longtemps et lorsque Nicolas leur a suggéré la possibilité d'une reprise, ils ont mûrement réfléchi leur projet pendant un an avant de se lancer.

Aujourd'hui, cela fonctionne plutôt bien et à leur tour, ils forment de nouveaux stagiaires ou apprenti.

Dylan : nous avons recruté un stagiaire issu de la Mission Locale, que nous motivons afin qu'il intègre une formation en apprentissage. Il travaille très bien et nous le motivons afin qu'il passe ses diplômes. Il faut dire que Dylan a été tuteur d'apprenti et sait de quoi il parle. Un jeune apprenti est en cours de formation.

Quelle est ton opinion sur l'évolution des véhicules électriques et l'impact qu'elle pourrait avoir sur ton entreprise ?

Je ne suis pas inquiet dans la mesure où nous travaillons sur des véhicules qui ont trente ans et moins et qu'aujourd'hui encore, on fabrique des véhicules thermiques.

Donc, nous avons encore du travail devant nous. De plus, la politique change constamment. Ce qui est sûr, c'est que nous ne pourrions pas suivre cette évolution du VE, car cela demanderait beaucoup trop d'engagement financier global.

Quels sont vos projets ?

Tout d'abord, nous devons stabiliser notre

garage et s'assurer de notre chiffre d'affaires sur quelques années.

Nous ne sommes que locataires, et les banques ne miseront sur nous pour un rachat que si nous prouvons que cela peut marcher.

Notre projet serait d'investir sur l'achat de la structure et faire de gros travaux d'amélioration du bâtiment que ce soit pour notre confort de travail ou pour l'accueil des clients et des véhicules.

Nous sommes ouverts :

**du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Le samedi matin uniquement.**

Nous sommes soutenus par l'enseigne AUTOPRIMO qui nous parraine.

Merci à Dylan et Grégoire pour votre accueil pour cette interview.

La commune de Chamborêt vous souhaite une belle réussite dans votre projet.

VIE ÉCONOMIQUE

Martial MENUISIER



« Le petit bout de chêne » est une entreprise créée par Martial VERVIN, auto-entrepreneur installé à Chamborêt en sept 2023, l'atelier a trouvé sa place aux Forêts.

Martial, peux-tu te présenter brièvement et nous expliquer ton parcours ?

Originaire de la région parisienne, ma famille s'est installée à JAVERDAT en 2000.

Mon père a fait un apprentissage à l'âge de 14 ans et s'est installé artisan-menuisier dans les années 90.

Je suis né « dans les copeaux » et j'ai suivi son parcours puisque dans son atelier dès l'âge de 12 ans, j'ai vu et appris les rudiments

du travail du bois avant d'intégrer l'école du Moulin Rabaud à 16 ans.

Après l'obtention du CAP et du BP, j'ai souhaité intégrer l'entreprise familiale et ce pendant 3 ans.

Après le décès douloureux de mon père, j'ai souhaité faire un break et donner un autre sens à ma carrière. Alors que je n'avais que 23 ans je me suis lancé dans le bâtiment, à mon compte pendant 10 ans.

Nouveau virage dans ma carrière, j'ai proposé mes services et compétences acquis durant toutes ces années, à la Mairie de CHAMBORÊT pendant un peu plus de 5 ans.

Le destin a voulu que je me décide à revenir à mes sources, créer ma propre société de menuiserie. J'ai acheté une grange située aux « Forêts » et je me suis lancé, avec le soutien de ma compagne. Notre fils de 7 ans se plaît dans cet atelier, peut-être une vocation ?

D'où vient le bois que tu travailles ?

Je me fournis en châtaigniers et chênes localement à la scierie MEILLAT de SAINT-JUNIEN.

Où peut-on voir tes créations ?

Depuis quelques années, je suis présent aux salons de l'habitat de LIMOGES et Angoulême en mars. On peut me trouver sur quelques marchés artisanaux ou les marchés de Noël. Pour le savoir, il faut suivre mon activité sur les réseaux sociaux sur lesquels je suis très actif, Facebook, tiktok, Instagram. Il est aussi possible de venir voir mon atelier sur rendez-vous.

Parle-nous de ton activité ?

Sur commande, je crée des pièces importantes personnalisées comme des escaliers, des tables de salon ou salle à manger. Je crée des escaliers sur mesure, l'un d'entre eux, pour un restaurant sur LIMOGES, a suscité de l'engouement et provoqué de belles commandes. Ensuite, je suis sollicité par des comités d'entreprises pour fabriquer des cadeaux destinés aux salariés (planches à découper-dessous de verre). Les particuliers me commandent des choses très personnelles, pour exemple, un porte casque et vêtements de motos, ou des objets à l'effigie d'une star ou d'une marque. Après, j'étudie toutes les demandes et je vois ce que je peux proposer.

Quelle est la particularité de ton travail ?

Je personnalise mes créations avec le passage du courant électrique dans le bois. Cela donne des effets différents selon le bois et ses rainures. J'intègre aussi de la résine époxy colorée selon les goûts des clients que ce soit sur les grosses pièces ou petites pièces. J'ai un secret de fabrication que je garde bien précieusement.

Merci Martial pour cette interview.

La commune de Chamborêt souhaite longue vie à ton Entreprise.

« Le petit bout de chêne » -

Les Forêts -87140 CHAMBORÊT

guppyone@orange.fr

06 66 09 35 39

Cabinet de kiné : le début des travaux



C'est parti ! Les travaux de construction du bâtiment des kinésithérapeutes ont débuté sous la pluie le lundi 25 novembre.



Située sur l'avenue du 8 mai 1945, proche du salon Laurence Coiffure, voici une nouvelle activité sur notre commune qui prouve la dynamique

impulsée par son Maire Jean-Jacques DUPRAT.

Fin des travaux prévus à la fin du premier semestre 2025

VIE ÉCONOMIQUE

Nouveau dépôt de pain

LES DELICES DE CHAMBORÊT
Dolorès et Solférino GIMENEZ
 24 rue du Huit Mai 1945
 09.87.33.49.29
 Site FACEBOOK et Instagram



Quel joli nom ! l'ambition de Dolorès et Solférino, gérants de l'Entreprise, est de régaler leurs clients, aussi ils se sont lancés dans l'aventure du commerce de proximité et ont choisi de l'appeler « Les Délices de Chamborêt ».

Dolorès s'est prêtée au jeu de l'interview avec joie.

Pourquoi avoir choisi cette activité et sur Chamborêt ? Nous avons toujours voulu avoir notre propre Entreprise, nous étions plutôt tournés sur de la restauration, mais il se trouve que le local situé en face de chez nous était libre. De plus, il y avait un dépôt de pain existant en Mairie pour rendre service à la population. Il était nécessaire de reprendre cette activité.

Nous avons donc revu notre projet et proposé dans un premier temps, un dépôt de pain avec de la restauration rapide. Nous verrons dans un second temps et selon notre réussite, si nous pourrons proposer une offre plus large.

Vous avez déjà des idées ? Oui, nous voudrions proposer des petits plats, tapas, planchas apéro à déguster sur place, pour créer du lien. Nous aimerions aussi faire une terrasse d'été. Nous avons aussi pour projet, de faire appel à des producteurs locaux pour faire un dépôt-vente pour ceux qui n'auraient pas de boutique.

Vous pouvez vous présenter ? Nous avons 2 jeunes enfants, l'ainée Rebecca va à l'école et Emmanuel a 1 an. Nous avons laissé nos activités antérieures pour se consacrer à notre commerce, du moins pour son lancement.

Vous avez suivi des formations ? Pour pouvoir ouvrir ce commerce, nous avons suivi la formation hygiène alimentaire, et nous avons eu le permis d'exploitation. J'ai toujours été passionnée par la pâtisserie et la cuisine. J'ai le goût du contact et j'ai toujours aimé accueillir et recevoir.

Comment avez-vous procédé pour faire aboutir votre projet ? Nous nous sommes adressés à la Mairie, qui a transmis notre courrier à la Communauté de Communes. Celle-ci a étudié les propositions reçues et c'est la nôtre qui a été retenue.

Nous avons été accompagnés par des personnes compétentes pour notre dossier puis il a été validé par la chambre des métiers.

Quelles sont les difficultés rencontrées ? Nous devons être sûrs de réussir notre ouverture avec les activités actuelles. C'est notre premier commerce, nous découvrons beaucoup de choses. Aussi, nous remercions la Mairie pour l'aide apportée avant le projet et pendant l'activité. Nous devons

comprendre les habitudes et les souhaits des clients afin de mieux répondre à leurs attentes. Cela se fera au fil du temps et nous serons peut-être amenés à changer nos horaires d'ouverture par exemple.

Nous ne pouvons pas investir tout de suite pour transformer l'enseigne « LA BOULANGERIE » par la nôtre, « Les délices de Chamborêt ». Et en priorité, nous devons étudier la location ou l'achat d'une caisse enregistreuse pour nous aider à suivre notre comptabilité.

Après ces quelques jours d'ouverture, quel est votre ressenti ? Nous avons été agréablement surpris par l'enthousiasme et l'accueil de notre clientèle, notre petite entreprise a été accueillie très chaleureusement et les bras ouverts. Mille mercis à tous les habitants de la commune de Chamborêt et des communes avoisinantes, sans oublier la Communauté de Communes ELAN, les employés de Mairie, le Conseil Municipal et bien sûr Monsieur le Maire et sa femme.

Horaires et jours d'ouverture :

**Lundi – Mardi-Jeudi-Vendredi
de 7h30 à 13h30 puis 16h à 18h30**

Fermé le Mercredi

Samedi et Dimanche de 8h30 à 13h00

Le Conseil Municipal, fier de voir se rouvrir ce commerce de proximité, souhaite une belle réussite à nos deux jeunes Chamborétauds.

Nous espérons que les habitants de Chamborêt et ceux des communes avoisinantes, nous aideront à maintenir ce commerce et ce pour longtemps.

VIE ASSOCIATIVE

Association Judo Chamborêt/Saint-Jouvent

L'association compte à ce jour 72 licenciés soit 6 licenciés de plus que la saison précédente, de 4 à 66 ans.

Nous remercions la mairie de St Jouvent, la mairie de Chamborêt pour les subventions, la société SCM et l'APE pour leur aide financière. La ligue nous a permis d'organiser une journée « parajudo » en présence de notre champion du monde et Olympique Cyril Jonard. De plus, Un don de 100 euros a été fait sur la cagnotte de Cyril Jonard en vue de sa participation aux jeux paralympiques Paris 2024. Le club a également perçu, pour le compte d'une de ses judokates promet-

teuse Melle Tyfenn AYMARD championne inter-régionale cadette, vice-championne de France, des subventions de la part des mairies, du Crédit Agricole et de la société SCM, Ces subventions ont servi à financer ses déplacements et inscriptions sur des stages. Une aide financière a pu être dégagée pour la participation au stage de judo effectué en Slovénie courant août 2024 de 2 judokates.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Gérard DOUDET, le président.

Projets 2024/2025

Participation et organisation au marché gourmand le 1^{er} juin 2025, Vente de totebags

afin de financer « l'arbre de Noël ». Une serviette de bain à l'effigie du Club sera offerte aux licenciés.

– repas convivial le 12 Avril 2025

– remise des ceintures et récompenses en juin 2025,

Petit Club mais de grands moments.



VIE ASSOCIATIVE

Association Chamborêt Détente (ACD)

La nouvelle saison de l'Association Chamborêt Détente a très bien démarré ses deux activités que sont la gym douce et la sophrologie.

Gym douce : 16 licenciées se rencontrent tous les mardis à 14 h 15 pour une heure de gym plaisir sous la houlette d'Anyse professeure diplômée qui veille sur le bien-être de ses gymnastes. Apprendre à bien vieillir, c'est travailler son équilibre, ses postures, sa souplesse mais aussi la mémoire. Le corps et la tête sont donc mis à rude épreuve, avec de bons éclats de rire. Oui, la bonne humeur règne sur ce groupe qui prend un réel plaisir à se retrouver. Et ça aussi c'est essentiel pour bien vieillir. 4 places sont encore disponibles si cela vous tente.

Sophrologie = 8 licenciées pour une nouvelle formatrice. Changement d'intervenant cette saison puisque Régis CORNERIE a pris sa retraite et a laissé place à Nathalie SUREAU. Originaire de Blond, Nathalie s'est passionnée pour la sophrologie, il y a 3 ans. Plusieurs disciplines sont proposées, le Reiki (transmission d'énergie), les massages, et la détente selon les souhaits des partici-



pants. D'un abord très calme et très doux, 8 personnes sont d'ores et déjà adeptes de son cours tous les 15 jours, le mardi de 20 h à 21 h 30, à la salle des fêtes. Il ne reste que 2 places alors si cela vous tente, il faut res-

ter zen mais se dépêcher de s'inscrire. Pour info, Nathalie est installée à la Maison du Bien-être à BLOND. L'inscription à l'une ou l'autre de ces deux disciplines s'élève à 60 € de janvier à juillet 2025.

Champ de reliance

Cette Association, dont Viviane BAROIS est la Présidente, a remplacé l'association « MYOSOTIS » qui s'est arrêtée après 12 ans d'existence. « CHAMP de RELIANCE » dont le siège social est à Chamborêt, a pris le relais en novembre 2022 suite au départ vers d'autres cieux de ma fille Delphine Dauby. Le but de « CHAMP de RELIANCE » est d'apporter une aide bienveillante à la personne en souffrance suite au départ d'un

Être cher et de favoriser l'Ouverture de la conscience pour une meilleure connaissance de Soi en reliance avec l'Univers. En 2025, nous avons le plaisir et l'opportunité de proposer notre Exposition d'Arts (*Peintures, attrape-rêves, ateliers, conférences...*) dans la salle des fêtes de CHAMBORÊT du mercredi 15 octobre au dimanche 26 octobre 2025, ouverte tous les jours de 13 h 30 à 19 h.

Exposants :

Aurore LEYRAT, Yvette FAGUET et Viviane BAROIS. Des intermèdes musicaux seront proposés par Monique LONGY (*notre Troubadour*).

Les jeudi 16 et vendredi 17, selon le désir des enseignants des écoles, nous réservons différents ateliers pour leurs élèves. Les autres jours seront ponctués d'ateliers et de conférences.

Aurion : rencontre autour du mieux-être et de l'alimentation de terroir



Les **5 & 6 avril 2025**, dans votre salle des fêtes et son parking, venez rencontrer des praticiens du mieux-être, des artisans du coin, des producteurs locaux, et pas seulement. Au programme, seront proposés des conférences sur le **mieux-être**, des temps d'échanges sur l'**alimentation**, des coups de pouce à la **parentalité**, des ateliers... parce que pour l'**association Aurion**, chaque aspect de la vie doit être pris en compte pour accéder au mieux-être. Sur place, vous aurez le choix de la restauration; un peu de suspense, on ne vous dévoile pas tout :) Activités pour la famille ou plus spécifiques aux enfants et aux ados

sont également prévues. Réservez d'ores et déjà votre week-end pour prendre soin de vous et vous faire plaisir à la sortie de l'hiver.



VIE ASSOCIATIVE

→ Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)



Le jeudi 28 novembre 2024 à 18 h 30, à la salle des fêtes « la Glayeule » de Chamborêt, était organisée une séance de Formation Sécurité Décennale des chasseurs, sur proposition de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne. Cette formation, instaurée par la Loi 2019-773 du 24 juillet 2024 doit en outre être suivie d'ici

2030 par tous les chasseurs ayant plus de 3 ans de permis.

Deux techniciens de la FDC87 se sont déplacés à Chamborêt pour diriger cette soirée de formation suivie avec attention durant plus de deux heures par 14 chasseurs dont 12 adhérents de l'ACCA locale.

À l'issue de cette séance, sur les 50 chas-

seurs de l'ACCA de Chamborêt, ce sont 44 d'entre eux (88 %), dont tous les chasseurs de grands gibiers en battue qui ont d'ores et déjà suivi cette formation de sécurité décennale.

À noter la présence à cette soirée du garde-chasse particulier agréé de l'ACCA de Chamborêt fraîchement formé et assermenté par le Tribunal de Limoges, monsieur Eric MAURANCE. Ce garde est plus particulièrement chargé de veiller au respect des règles de sécurité et administratives liées à la chasse, sur le ressort du territoire de l'ACCA.

Contacts Association Communale de Chasse Agréée de Chamborêt:

Email: acca.chamboret87140@sfr.fr

Président: Didier LAPLAUD: 06 22 41 93 12

Garde-chasse particulier & piégeur:

Eric MAURANCE: 06 14 23 38 04

Un grand merci aux deux techniciens de la FDC87 pour leur dévouement et leur professionnalisme.

→ Comité des Fêtes

Les membres du Comité des Fêtes étaient impatients de vous retrouver sur les animations de 2024. C'est dans la **nouvelle salle des fêtes** de la Glayeule, à Chamborêt, qu'ils se sont réunis, récemment, avec une proposition attendue: la fameuse soirée tartiflette maison et son karaoké animé par Lim Event.

Lim Event a proposé également un feu d'artifice haut en couleur et en musique pendant les 3 jours de fêtes de la Pentecôte 2024.

L'ensemble des bénévoles vous souhaite une belle et heureuse année 2025.

Albert Einstein disait « apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain ».

En effet, nous espérons vous revoir profiter des fêtes de notre village dans la commune animée de Chamborêt.

Une nouvelle programmation qui reste encore à définir, mais qui assure de belles rencontres à venir et le plaisir de se retrouver dans une ambiance festive.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates suivantes:

Samedi 25 janvier 2025: Loto spécial bons d'achats.

7, 8 et 9 juin: Fête foraine pendant 3 jours. Samedi: deux concerts en face de

l'église, **Dimanche:** Vide grenier et feux d'artifice. **Lundi:** Course de cyclisme et animations.

Le samedi 21 juin 2025, à partir de 19 h, aura lieu la traditionnelle soirée des Feux de la Saint-Jean. Ce sera l'occasion de se rassembler sur la place de Chamborêt, autour d'un immense bûcher. La veillée sera accompagnée d'un barbecue géant, de musique et de danse.

Dans le mois d'octobre, un concours de belote sera animé à la salle des fêtes.

Et enfin, en novembre 2025, la soirée tar-

tiflette party sera à nouveau proposée pour finir cette année 2025.

L'ensemble du Comité des Fêtes remercie les bénévoles, la Mairie de Chamborêt, l'ensemble du personnel communal pour l'aide et le travail en amont, les partenaires qui sont nombreux pour leurs soutiens et enfin vous qui participez activement aux propositions d'animations.

Au plaisir,

*Jean Pierre Faurie,
Président du Comité des Fêtes
de Chamborêt.*



VIE VIE SCOLAIRE

École de Vaulry



Une journée aux JO

L'école de Vaulry a eu la chance de pouvoir assister aux Jeux paralympiques. Le voyage s'est effectué en train. Les 25 élèves de CM1 et CM2 et leurs accompagnateurs ont pu assister à deux matchs de basket fauteuil : ESPAGNE-AUSTRALIE chez les hommes, et CHINE-JAPON chez les femmes. Ces rencontres ont eu lieu le mercredi 4 septembre. Les élèves ont été impressionnés par l'ambiance incroyable dans l'Arena de Bercy autour des sportifs paralympiques. Victoire de la Chine (qui finira médaille de

Bronze) et de l'Australie ! Outre les épreuves paralympiques, les élèves ont pu également visiter Paris. Ils ont pris le métro pour aller jusqu'au jardin des Tuileries, là ils ont découvert la pyramide du Louvre, la vasque olympique ainsi que la tour Eiffel au loin.

Semaine bleue, échanges intergénérationnels

Dans le cadre de la semaine bleue (semaine du 30 septembre 2024), les élèves de CM2 de l'école de Vaulry ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD de Nantiat.

Les élèves avaient envoyé une carte de vœux aux résidents en janvier 2024 et une idée de rencontre avait été envisagée pour Catherine l'animatrice de l'EHPAD.

Nous avons mangé des crêpes préparées par deux résidentes, nous avons joué tous ensemble au baccalauréat puis nous avons fait une pétanque d'intérieur (Boccia).

Ce moment fut riche en échanges et en interactions. Nous renouvelerons nos visites et d'autres activités sont déjà prévues.



VIE SCOLAIRE

École de Chamborêt

Le mardi 17 décembre, toute l'école est partie à Limoges pour sa sortie de Noël. Le matin, en lien avec le projet de l'année, nous sommes allés visiter l'aquarium. Nous avons tous mangé à la cafétéria « les plateaux d'Auguste » à midi. Puis, nous nous sommes rendus au cinéma pour regarder « Le grand Noël des animaux ».

Le jeudi 19 décembre, les enfants ont eu la visite du Père Noël dans les classes. Ils l'attendaient avec impatience, attentifs au moindre bruit. Au son de la clochette, ils l'ont accueilli les yeux brillants et lui ont offert des sourires, des câlins et des dessins. Comme ils ont tous été très sages, ils ont eu cette année chacun un beau livre !

Vendredi 20 décembre, Chantal, accompagnée d'une stagiaire, a quitté sa médiathèque pour venir lire aux enfants deux contes de Noël à l'école. Merci à elles deux ! L'après-midi, les enfants sont allés déguster le traditionnel goûter de Noël offert par la mairie à la salle des fêtes.

